LA VILLE DE PAMIERS AU DÉBUT DU XV° SIÈCLE

PAR

RENÉ MAURY

SOURCES

L'essentiel de la documentation est conservé aux Archives communales de Pamiers. Les principales données ont été fournies par le livre d'estimes (1399) de la ville et les rôles d'arriérés de taille (en particulier ceux de 1405 à 1421), les délibérations communales, les comptes consulaires, plusieurs enquêtes qui ont donné de nombreux renseignements pour l'étude des conditions générales, du consulat et de la vie municipale. Ont également été consultés le fonds de l'évêché (série G des Archives départementales de l'Ariège) et les vol. 93 et 94 du fonds Doat à la Bibliothèque nationale.

INTRODUCTION

Pamiers, située au pied d'une butte dans une île entourée par d'anciens bras de l'Ariège devenus marécages, doit son développement à sa situation privilégiée.

Nommée à l'origine Fredelas, elle a pris son nom actuel du château que le comte de Foix avait fait édifier sur la butte à son retour de la première croisade : le castrum Apamie.

Au haut Moyen Age, un monastère s'était installé sur le lieu du martyre d'un saint local, saint Antonin. A quelque distance s'est développé le bourg de Pamiers.

Faisant d'abord partie du comté de Toulouse, Pamiers a été rattachée au comté de Foix par suite de la politique d'expansion des comtes, mais sans s'y

intégrer pleinement.

Les comtes de Foix et l'abbé étaient les coseigneurs de la ville, l'abbé ayant une position prédominante qui évoluera en véritable paréage. Entre les deux seigneurs, les conflits étaient permanents. Les comtes de Foix devaient renouveler l'accord de paréage lors de leur avènement. Ils perdirent leur seigneurie à la suite de la croisade des Albigeois au bénéfice de Simon de Montfort puis du roi de France, la recouvrèrent, la perdirent à nouveau en 1272 pour la recouvrer définitivement en 1285.

PREMIÈRE PARTIE

LA VILLE

CHAPITRE PREMIER

LA CONJONCTURE

Pamiers a supporté les charges dues aux guerres et les conséquences de celles-ci. Mais de 1391 à 1415 la paix règne. La peste sévit toujours périodiquement, frappe durement la ville en 1395, moins sévèrement en 1407. Elle entraîne une mortalité difficilement évaluable, désorganise l'administration et surtout frappe les esprits.

CHAPITRE II

LA TOPOGRAPHIE

Le plan actuel de la ville n'a guère évolué depuis le Moyen Age : le tracé des principales rues et places n'a pas été modifié.

Les « pams ». — Pamiers est divisée en six quartiers ou « pams » : cinq sont dans l'île, un est à l'extérieur sur la route de Foix.

Les fortifications. — Elles suivent les rives de l'île. Elles ont été reconstruites en 1358. Pamiers y est au large.

Évolution de la topographie. — Le noyau primitif est la butte du Castella autour de laquelle se pressent les maisons. Au milieu du XII^e siècle, une villeneuve est bâtie sur la terrasse qui se trouve au nord de la butte. Elle est pourvue d'une enceinte. Des faubourgs se créent le long des routes principales. Ils sont intégrés à la ville vers 1226.

CHAPITRE III

LA POPULATION

Les sources, étant de caractère fiscal, ne permettent qu'une étude approximative de la population au début du xve siècle.

Le nombre d'imposés en 1399 est de 947. Le choix du coefficient du feu est de quatre ou cinq. On obtient ainsi, compte tenu des *nichil*, 4 500 à 5 000 habitants.

DEUXIÈME PARTIE

LE CONSULAT ET L'ADMINISTRATION FINANCIÈRE

CHAPITRE PREMIER

LE CONSULAT

Le consulat est mentionné depuis le début du XII^e siècle. Par suite de la perte de la juridiction consulaire, les consuls prennent le nom de syndics en 1400. Recrutés par cooptation, les syndics sont des notables. Le recrutement est assez large. Les problèmes sont traités en conseil restreint. Le peuple est convoqué sur les problèmes importants.

CHAPITRE II

L'ADMINISTRATION CONSULAIRE : LES DÉPENSES

Depuis 1360, le comte de Foix a fait dispenser Pamiers de payer la taille royale. Il ne renonce pas pour autant au subside à son profit. Les autres dépenses sont celles de réfection et réparation des ponts et murailles.

CHAPITRE III

L'ADMINISTRATION CONSULAIRE : LES RECETTES

Pour faire face aux dépenses croissantes, les syndics ont besoin de ressources plus importantes. Les impôts indirects étant insuffisants, ils proposent une taille communale qui se lève au sol la livre d'après les indications des estimes.

Les livres d'estimes recensent les propriétaires de biens immobiliers, les biens mobiliers étant estimés en bloc après la liste des biens immobiliers. Tous les immeubles sont recensés sauf les immeubles épiscopaux, la maison commune, l'école, les biens des hôpitaux. Les biens des couvents font l'objet d'une estime spéciale. Seuls sont recensés les biens sis dans la juridiction.

Le taux de la taille est fixé compte tenu du subside à verser et du budget de la ville; rares sont les exemptés (consuls, sergents municipaux, officiers comtaux); les chapelains paient demi-taille. La taille est levée par deux collecteurs par quartier. Elle ne rentre qu'en partie et difficilement.

TROISIÈME PARTIE

LA VIE ÉCONOMIQUE

CHAPITRE PREMIER

LES MOYENS D'ÉCHANGE

La situation monétaire est stable jusqu'à la crise de 1417-1418. Les formes du crédit ne diffèrent guère dans l'ensemble de celles qui sont pratiquées ailleurs.

CHAPITRE II

LES PRODUITS AGRICOLES

Les céréales sont cultivées par des tenanciers le plus souvent sous contrat d'emphytéose.

La culture et le commerce du vin sont prépondérants. Le vin était diffusé

vers le haut comté ou descendait la rivière jusqu'à Bordeaux.

L'élevage est actif. Les troupeaux se déplacent entre le haut et le bas comté. Des tanneries sont installées le long d'un des deux canaux qui enserrent la ville.

Très tôt, Pamiers fabrique des draps communs (ils sont mentionnés dès 1227). La production est importante.

Le fer vient du haut comté.

Les habitants doivent se servir au grenier à sel installé par le comte de Foix à Foix.

Pamiers est une zone de passage entre Toulouse et Catalogne et entre Béarn et Languedoc oriental.

QUATRIÈME PARTIE

LA SOCIÉTÉ

Les nobles tiennent une place importante dans la société. Ils s'intéressent au consulat, possèdent les moulins.

Les notables se confondent avec les riches (marchands surtout) et avec ceux qui sont instruits (notaires). Ils exercent un rôle prédominant dans l'administration.

Sous le nom de *mediocres* sont groupés tous ceux qui participent à la vie économique.

Parmi les artisans, ceux du cuir et du textile jouent un grand rôle par leur nombre.

Brassiers ou ouvriers agricoles ont grossi le rôle des pauperes. Ils sont très nombreux.

Quelques chapelains habitent Pamiers. L'évêque et les chanoines sont installés dans les bâtiments de l'ancienne abbaye mais l'officialité est à Pamiers au Mercadal.

CONCLUSION

PIÈCE JUSTIFICATIVE

Introduction du livre d'estimes de la cité en 1399